



Il était une fois le Rojava...

Par [Michel Raimbaud](#)

Mondialisation.ca, 12 décembre 2019

[Iveris](#) 8 décembre 2019

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Qu'Erdogan me pardonne de revenir un siècle en arrière, à la recherche du temps perdu, quand les puissances triomphantes prétendaient refaire l'Europe sur les ruines des empires déchus et redessiner l'Orient compliqué selon leur simple bon plaisir. Nous sommes donc en 1919 et « *l'homme malade* » agonise. Le monde guette son ultime soupir, mais il y a dix ans que l'essentiel du pouvoir a échappé au Sultan : en avril 1909, le dernier souverain absolu, le réformateur Abdel Hamid II, a dû abdiquer sous la pression des [Jeunes-Turcs](#). Investi illico presto, son demi-frère Mehmed V a été contraint d'accepter la tutelle d'un gouvernement dirigé par Mustafa Kemal, le nouveau gourou. C'est ainsi qu'en 1914 il a « *choisi* » l'alliance avec l'Allemagne, pensant sauver son trône. Décédé le 3 juillet 1918, il a laissé la Porte ouverte à tous vents. Qu'à cela ne tienne, au pied levé, il a été remplacé par son cadet Mehmet VI, qui n'a rien à refuser à ses parrains. Plus de miracle en vue. Pour l'Empire qui se retrouve dans le camp des vaincus, cette guerre sera « *la der des ders* » ...

Impatientes, les deux « superpuissances » de l'époque n'ont d'ailleurs pas attendu la victoire, se partageant dès 1916 la grande « [velayet](#) » de Syrie. Qui plus est, lorsqu'ils signent avec la France les accords Sykes-Picot, nos amis britanniques ont déjà, en 1915, promis au Chérif Hussein un grand royaume arabe, avant de parrainer en 1917 le projet d'un Foyer national pour les Juifs (cf. la déclaration Balfour). La « *Grande Syrie* » historique sera divisée en deux : la Syrie actuelle et le Liban à la France, la Palestine et l'Irak à l'Angleterre.

Refusant un dépeçage du domaine ottoman qu'il a pourtant « *facilité* », Mustafa Kemal déclenche la guerre d'indépendance turque, prenant la tête d'un gouvernement émanant de la Grande Assemblée nationale constituée à Ankara en avril 1920. C'est bien vu puisque le 10 août 1920, le malchanceux Mehmed VI signe avec les Alliés le traité de Sèvres qui ne laisse à feu la Sublime Porte qu'une portion congrue de son territoire, soit moins de 380 000 kilomètres carrés (contre 1 780 000 avant la guerre). Elle renonce à toutes ses provinces arabes proche-orientales ou maghrébines, ainsi qu'à ses possessions européennes (ou ce qu'il en reste). Elle accepte de faire des concessions à la Grèce en Thrace et à l'ouest de l'Asie Mineure. A l'est, le cœur « *turc* » de l'Empire est entamé puisque l'on prévoit la création de deux Etats à l'est de l'Anatolie, l'un pour les Arméniens dans le nord-est et un autre pour les Kurdes, cantonné au sud-est. Le futur Kurdistan d'Irak, dont le sort est resté pendant, sera finalement remis aux Britanniques et la zone kurde d'Iran n'est pas affectée, la Perse n'étant pas belligérante. Le territoire de la Syrie actuelle n'est pas concerné. Si les cartes « *ottomanes* » mettent en évidence la présence kurde (pour l'essentiel l'Est anatolien, le Nord de l'Irak et la frange ouest de la Perse), on n'y trouve pas de Rojava.



Le 1er novembre 1922, Mehmed VI est contraint à l'abdication et le Sultanat disparaît. Son successeur Abdel Meçid, élu Calife par la Grande Assemblée, partira en exil en 1924, cette fonction « *résiduelle* » étant abolie.

Arbitraire des puissances ou volatilité de leurs engagements ? Peut-être les négociateurs réalisent-ils soudain que les Kurdes n'ont pas été trop « *maltraités* » par les Ottomans depuis 1453, mais qu'ils ont au contraire occupé une place privilégiée en qualité de « *gardiens des marches de l'Empire* » ? Signé le 24 juillet 1923 au bout d'une longue guerre de reconquête, le traité de Lausanne offre à Atatürk des conditions plus avantageuses que celui de Sèvres. Plus de présence grecque, plus de grand Etat arménien en Anatolie, et... pas d'Etat pour les Kurdes. Ceux-ci voient s'évaporer leur rêve sur la « *carte du tendre* » ébauchée en 1920 par l'Occident, réduits au rang de « *détail* » dans le règlement d'un conflit qui a amené la chute de quatre empires : l'allemand, l'austro-hongrois, le russe et l'ottoman.

C'est seulement lorsque la France mandataire quitte enfin la Syrie, en avril 1946, qu'une minorité kurde se manifestera dans la sphère politique, plus précisément lors des coups d'Etat militaires qui émaillent les années suivant l'indépendance : celui de Husni Zaïm, officier kurde issu de l'armée ottomane (en 1946), celui d'Adib Shishakli (en 1949) un kurde également qui prend le pouvoir, l'abandonne pour revenir avant d'être renversé à son tour. Cette séquence suscitera une « *refonte* » de l'establishment militaire et la défiance à l'égard des partis « *ethniques* ».

Avec l'arrivée aux affaires du parti Baath en 1963, l'arabisme devient l'élément central de la politique nationale, ce qui ne présente pas de difficulté particulière pour les Kurdes. Arabisés, ils ne sont pas perçus comme un groupe ethnique particulier. Leurs options politiques sont diversifiées (dans les années 1980/1990, on dénombre treize « *partis* » pour 1,5 million de personnes). Nul ne parle de « *régions kurdes* ». En effet, s'il y a de toute évidence un Kurdistan en Turquie, en Irak et en Iran, la situation est différente en Syrie, en l'absence d'assise historique ou géographique. Les trois modestes cantons « *kurdes* » de Qamishli, Ain al Arab (Kobané) et Afrin, situés dans le nord du pays, n'ont de continuité que via les territoires turc ou irakien et sont en réalité à peuplement mixte, les Kurdes ne représentant guère qu'un tiers de la population, pour un tiers d'Arabes musulmans et un tiers de chrétiens (arabes ou se réclamant d'une identité spécifique). Le Rojava, capitale Qamishli à la frontière turco-syrienne, n'existe qu'en mythe.



En outre, une partie importante des « kurdes » de ces régions ne sont pas de souche ancienne. Si ceux du nord-ouest, en nombre réduit, y sont présents depuis trois ou quatre siècles, l'implantation d'une population sédentaire dans la Haute Djézireh (le « bec de canard ») ne remonte qu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. En 1962, on compte environ 300'000 Kurdes « *apatrides* » et, jusqu'à la fin de la décennie 1990, ce sont 300'000 autres demandeurs d'asile venus des pays voisins qui trouveront refuge dans ces zones, y éveillant une certaine militance. Entre les Kurdes et le gouvernement baathiste, on parle alors d'alliance stratégique. Celle-ci est rompue le 9 octobre 1998 quand le chef historique du PKK, Abdullah Ocalan, doit quitter Damas (où il vivait depuis des années), suite aux pressions et menaces d'Ankara. Les liens entre le pouvoir et les partis kurdes, syriens ou étrangers, en seront affaiblis.

Si le pourcentage « kurde » (2 millions sur une population de 22,4 millions en 2011, soit 8,8%) a doublé en un demi-siècle, c'est avant tout en raison de ces mouvements migratoires. En fait, les Kurdes syriens sont dans leur grande majorité (plus des deux tiers) répartis sur l'ensemble du territoire, présents en force à Damas et dans ses banlieues, où l'on en compte plus d'un million. Ils constituent depuis des temps immémoriaux une partie intégrante du tissu national. Ils soutiennent l'Etat et ont donné au pays nombre de hauts dirigeants, de responsables et de personnalités dans tous les domaines.

C'est à la faveur des événements que l'on sait, à partir de 2011/2012, qu'apparaîtra le « Rojava » et que ses hérauts feront leur entrée au panthéon de l'Occident dominateur, sûr de lui et grand donneur de leçons.

Etrange, cette compassion à éclipses. Notre « *axe du bien* » ne brille ni par sa bonté, ni par son respect des lois internationales. S'il n'est certes pas l'inventeur de l'impérialisme, il a donné à ce dernier, non pas un supplément d'âme comme il en est persuadé, mais un supplément d'arrogance et d'hypocrisie. La pensée unique adore les images d'Epinal et les peuples mythiques, de préférence souffrants et en perdition, peu susceptibles de contester l'hégémonie de l'Occident. En revanche, tout se passe comme si nos élites avaient un problème avec le monde arabo-musulman. Le passé colonial joue un rôle dans cette approche biaisée, mais les épisodes actuels n'ont rien arrangé. D'où cette sympathie débordante pour les communautés, les peuples ou les Etats qui semblent nourrir des revendications ou une hostilité, de long terme ou de circonstance, à l'encontre de leur

environnement « arabe ».

Etat imposé par le colonialisme dans le contexte que l'on sait, Israël a su exploiter à outrance cette posture réflexe et, depuis sa création en 1948, en a tiré un avantage géostratégique majeur dans la confrontation qui l'oppose à son voisinage arabe et plus largement au monde musulman. Dans cette vaste région, en pleine débâcle depuis l'écroulement de l'ordre bipolaire de la guerre froide, les affirmations identitaires, résultant de l'air du temps plus que du vent de l'Histoire, se sont multipliées. Quelles que soient leurs enseignes – assyriennes, chaldéennes, syriaques, berbères, kabyles, « africaines », coptes – elles trouvent en Occident un écho favorable. Les Kurdes font partie du tableau, et dans le chambardement actuel, les voilà devenus la coqueluche de tous ceux qui rêvent de démembrer le monde arabe, ce nouvel « *homme malade* » du 21ème siècle.

L'impact de l'agression de plus de cent Etats membres des Nations-Unies sur l'Etat syrien aura été tel que des activistes ont pu investir progressivement le Nord du pays et y instiller peu à peu un parfum de séparatisme, à l'ouest d'abord, puis sur la rive est de l'Euphrate, région vitale : 27% du territoire, l'eau, les barrages et l'énergie électrique, les terres, le pétrole, 80% des ressources potentielles de l'Etat. Excusons-les du peu.

Le Rojava, c'est l'ouest en langue kurde, et le mot fait référence au Kurdistan occidental, autrement dit « *le Kurdistan de Syrie* », présenté depuis le début des « événements » comme un « *territoire autonome de facto* », créé en novembre 2013 et « *peuplé en grande majorité de kurdes* ». Sur quelles bases se fonde une revendication aussi exorbitante ?

A en croire la propagande, les milices « kurdes » auraient été sinon les seules, du moins les plus efficaces dans la lutte contre le terrorisme et l'Etat Islamique, se distinguant en outre par la place éminente des femmes dans leurs rangs. Pour un peu, avec des combattantes cheveux au vent systématiquement en première ligne, les « *Forces Démocratiques de Syrie* » ou les « *Unités de Protection du Peuple* » passeraient pour des légions d'amazones. La fougue supposée de ces troupes de partisans (et partisanes) s'expliquerait par leur ferveur à défendre les terres ancestrales... Le grand mot est lâché. Vue de Clermont-Ferrand, de Trebeurden ou de Saint-Pierre du Gros Caillou, la cause paraît indiscutable. A condition bien sûr qu'il s'agisse de terres « *ancestrales* ». Comment ne pas s'interroger sur la réalité de ce Rojava, le nouvel Eden des Kurdes sans patrie ?

Il est certes réducteur d'assimiler séparatisme kurde et les Forces Démocratiques de Syrie (Qasad en arabe et FDS en français) et/ou le Conseil Démocratique syrien, leur branche politique. Formées en octobre 2015, les FDS incorporent des rebelles de tribus arabes proches de l'Armée Syrienne Libre (ALS), des combattants d'allégeances diverses (Armée Al Sanadid) et des chrétiens du Conseil Militaire syriaque. Mais c'est l'élément kurde, les « *Unités de Protection du Peuple* » (Yekineyen Parastina Gel ou YPG), branche armée du Parti de l'Union Démocratique syrien, formée en 2011, qui en constitue la colonne vertébrale et le moteur. C'est lui qui polarise et capitalise le soutien des Occidentaux, Américains, Français et Britanniques, dont la présence en territoire syrien est illégale du point de vue du droit international. Que ces derniers aient utilisé ces FDS et/ou les YPG comme des alliés ou paravents et réciproquement, ne saurait justifier l'occupation de la rive Est par les uns et son usurpation par les autres, se traduisant par des pratiques mafieuses de pillage et de vol, et par des dénis du droit. On brandit des considérations sécuritaires : on redoute le chantage des Kurdes, au prétexte qu'il y aurait dans les territoires sous leur contrôle des prisons hébergeant 10 000 combattants de Daesh, dont 70 dirigeants et une dizaine de camps pour loger les 100 000 membres de leurs familles (selon Adel Bakawan).

Venant de pays qui soutiennent le terrorisme contre l'Etat syrien, l'argument vaut son pesant d'or. Mais en ces temps déraisonnables, la psychanalyse est souvent plus pertinente que l'analyse. Une revue des « *partenaires* » possibles des séparatistes éclairera notre lanterne :

Pour les Etats-Unis dont la vision traditionnelle tourne de façon obsessionnelle autour de Tel Aviv, pas de doute possible : à Washington, on aime tellement Israël que l'on en voudrait bien deux, et la création d'un Etat kurde, qui serait ce deuxième Israël, ne peut être que bénéfique. Par ailleurs l'obsession de détruire et morceler la Syrie est telle que Washington soutient tous les sécessionnistes, les activistes kurdes en cette occasion. Ce sont donc des alliés évidents. Pour la diplomatie éléphantinesque qui a les faveurs de l'Oncle Donald, la saisie des puits de pétrole syriens est un argument « *stratégique* » idéal. A ce stade de gangstérisme, à quoi bon évoquer la légalité internationale ? Autant demander à Al Capone de faire le baisemain aux dames avant de passer à la sulfateuse leurs maris quand ils ont trahi la Cosa Nostra.

Les Européens partagent la même obsession anti-syrienne, et les évènements d'aujourd'hui leur rappellent le bon vieux temps des mandats. Pour la France, la création d'un Etat kurde dans le nord syrien va de soi et est prioritaire jusqu'à aujourd'hui. Nous ne reviendrons pas sur la colossale finesse de cette politique « *arabe* » revisitée. On se contrefiche bien évidemment des Kurdes, mais on ne peut laisser passer cette occasion de détruire un pays que l'on rêve de rayer de la carte. On se tamponne de la zone-tampon, ou de la zone de sécurité, l'important étant de faire comme si l'Etat syrien n'existait pas et de lui arracher une zone stratégique pour interdire sa reconstruction, une opération qui complèterait avec un siècle de retard « *l'œuvre civilisatrice* ». On n'en déduira pas que la France aime bien la Turquie... Mais elle ne hait point les Etats-Unis et verrait d'un bon œil l'implantation au cœur du monde arabe d'un deuxième Israël, une idée qui fait frémir nos penseurs.

Idem pour les Grands Bretons sous la houlette de l'exotique Boris, toujours prêts à sortir quelques surprises de leur boîte à malices. Qui peut deviner les dernières nouvelles de demain : pourquoi ne déterreraient-on pas soudain la promesse faite aux Kurdes il y a un siècle en faisant du Nord syrien de nouveaux « *territoires occupés* » ?

S'ils ont soudain beaucoup d'amis, les Kurdes ont néanmoins un ennemi mortel : le nouveau Grand Mamamouchi. Erdogan n'aime pas l'idée d'une entité kurde en Syrie, à ses frontières, bien qu'il ait un peu joué avec le feu. Mais il peut compter sur des groupes armés d'inspiration turque, fussent-ils terroristes plus ou moins recyclés. Il peut encore miser sur la concurrence russo-américaine et tenter de nager au milieu des gros poissons, comme au temps des Ottomans. Erdogan vivant, il n'y aura pas de Rojava.

Si les activistes kurdes tentés par le séparatisme avaient un zeste de bon sens, ils verraient sûrement que Damas est finalement le recours le plus sûr. Pour le président Al Assad, la question kurde doit être replacée dans le contexte d'une société plurielle. « *Nous n'avons aucun problème avec la diversité syrienne, qui est belle et riche. La diversité est une chose, mais la partition, le séparatisme et le dépeçage du pays en sont une autre absolument contraire* ». Il précise : « *Nous avons le droit de défendre l'intégrité du territoire national et de nous méfier des projets séparatistes* ». Et de donner en exemple les Arméniens « *qui ont toujours été des patriotes* », s'étant intégrés sans se diluer. Selon le discours officiel, les Kurdes de Syrie n'ont pas d'agenda caché. La Syrie est une et indivisible. Le décret concernant les « *Administrations locales* », est en vigueur depuis 1972, et des amendements au niveau de la future Constitution garantiront les droits des Kurdes, à une

seule condition : « *que ceux-ci ne touchent pas à la souveraineté et à l'unité territoriale de la Syrie* ».

Le gouvernement n'a pas ménagé les efforts d'ouverture : en témoigne le décret du 7 avril 2011 accordant la nationalité syrienne aux Kurdes venus jadis comme demandeurs d'asile à partir des années 50 ou 60, une mesure réclamée de longue date. Au-delà de décisions symboliques comme celle de donner une place à l'enseignement du kurde à l'université, le pouvoir a une vision œcuménique du processus de règlement : en témoigne « *l'initiative nationale des Kurdes syriens* » que dirige Omar Oussi, membre du Parlement, membre de la délégation du gouvernement aux pourparlers de Genève 3. La portée du geste ne saurait être sous-estimée : le PYD, le plus important des partis syriens « *kurdes* », dirigé par Saleh Muslim, avait été écarté de Genève par un veto turc, avec l'approbation de Riyad et de Washington, et les petites formations favorables au « *Conseil national kurde* » (parrainé depuis l'Irak par Massoud Barzani), étaient représentées à Genève par un seul représentant syrien, dans le cadre du « *groupe de Riyad* », le but étant de réserver à ce dernier et aux chefs de ses factions armées le rôle de porte-parole exclusif de « *l'opposition* ».

A Damas, on est soucieux d'élever le débat, et on refuse tout amalgame entre « *Kurdes* » et séparatistes. En visite à Idlib le 22 octobre dernier, le Président Assad rappelait que « *le rôle naturel de l'Etat est de créer les conditions susceptibles de soutenir toute forme de résistance nationale contre l'occupant* », mettant en lumière une évidence souvent oubliée : « *Le principal facteur qui a amené les Américains, les non-Américains et les Turcs dans la région est l'existence de Syriens collaborateurs et traîtres. Nous devons traiter avec ces Syriens-là et restaurer la notion de patrie dans la société, faire en sorte que la trahison ne soit pas considérée comme un simple point de vue, ou une opinion politique comme une autre. Lorsque ce résultat sera atteint, les Américains partiront parce qu'ils n'auront plus ni le loisir ni la force de rester, toute grande puissance qu'ils soient* ».

Michel Raimbaud
Ancien ambassadeur de France



La source originale de cet article est [Iveris](#)
Copyright © [Michel Raimbaud](#), [Iveris](#), 2019

Articles Par : [Michel Raimbaud](#)

A propos :

Michel Raimbaud, ancien ambassadeur français dans plusieurs pays, auteur de *Tempête sur le Grand Moyen-Orient* (ed. Ellipses, 2017) et *Les guerres de Syrie* (ed. Glyphe, 2019).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca